



A qui la charge de l'installation du compteur edf

Par **nanousy**, le **07/10/2010** à **07:39**

Bonjour,

J'ai une preoccupation. et j'ai besoin d'etre eclaircit.

Je suis en contrat pro+ habitation et j'ai un sous compteur electrique. donc pas de compteur à mon nom. pour pouvoir m'assurer contre l'incendie, on me demande un compteur à mon nom. J'ai contacté le proprio pour qu'il entame les demarches, et toujours rien. des travaux avaient été engagé dès le depart pour que je puisse avoir mon compteur et il est mentionné sur mon contrat que j'ai droit à un point electrique.

Aujourd'hui, le proprietaire me reclame une assurance, sachant que j'ai pas de compteur.

Alors , à qui revient la charge de l'installation d'un compteur dans ce cas?